



## Compte-rendu du Conseil d'école du lundi 17 juin 2019

Le conseil d'école s'est réuni le lundi 17 juin 2019 à 18h00, à l'école de Ferrières.

### **Étaient présents :**

#### Enseignants :

Mesdames Brodu, Cotillon, Gendry, Gouy-Daraignez, Padiolleau, Robichon et Renoux.

#### Parents d'élèves :

Mesdames Ihles-Gourves, Leitao, Vautey, Clerc, Moreau et Ingueneau

#### Mairie :

Monsieur Besson, Président du Sivos et maire de Ferrières.

### **Étaient excusés :**

#### Mairie :

Monsieur Vrignaud, Vice-président du SIVOS

#### Enseignants assurant les décharges de classe :

Jessica Allard (CM2)

#### IEN :

Monsieur Marmonier, Inspecteur de la Circonscription Aunis Atlantique Nord.

#### RASED :

Mesdames Pavard, et Lagarrigue, Monsieur Naveau



Mmes Padiolleau et Vautey sont désignées secrétaires de séance.

La séance commence à 18h10.

**Ordre du jour :**

- Remarques et adoption du compte-rendu du dernier Conseil d'École
- Effectifs : point sur l'année en cours et prévisions pour septembre 2019 (mouvement des enseignants, prévisions d'effectifs, structures des classes pour septembre)
- Actions pédagogiques réalisées et à venir (projets de classe, d'école, sorties scolaires).
- SIVOS : budget et travaux dans l'école.
- Bilan financier du compte SIVOS et de la coopérative scolaire.
- Questions diverses.

**1. Remarques et adoption du compte-rendu du dernier conseil d'école de Ferrières :**

Présentation du compte-rendu du deuxième Conseil d'école du 18 mars 2019. Aucune modification n'est apportée.

→ 14 votants : 14 POUR. Le Compte rendu du deuxième conseil d'école est adopté à l'unanimité.

**2. Effectifs : point sur l'année en cours et prévisions pour la rentrée scolaire 2019 :**

A ce jour, les effectifs sont les suivants :

CE1 BRODU	25 + 1 AVS (10h)	186	6 AVS dans 7 classes (auxiliaire de vie scolaire prenant en charge un enfant ayant un handicap relevant de la MDPH)
CE1/CE2 QUINET	12+16 = 28 + 1 AVS		
CE1/CE2 COTILLON	13 + 15= 28 +1 AVS		
CE2/CM1 PADIOLLEAU	15 + 13 = 28 +1 AVS		
CM1 RENOUX	28 + 1 AVS (10h)		
CM2 GOUY DARaignez / ALLARD	24 + 1 AVS (6h)		
CM2 GENDRY	25 + 1 AVS		



Les effectifs prévisionnels connus à ce jour pour la rentrée 2019 sur le RPI Benon-Ferrières sont les suivants :

<u>Niveaux</u>	<u>Effectifs</u>
PS	45
MS	54
GS	51
CP	49
CE1	47
CE2	52
CM1	46
CM2	41
	<i>385 élèves, soit une moyenne de 25,66 élèves par classe</i>

Lors de la CTSD du jeudi 13 mars il a été acté l'ouverture d'une classe sur le RPI de Benon-Ferrières. L'ouverture aura lieu à Benon.

Sur Ferrières, 58 logements sont livrables au cours du premier semestre 2020. Il avait été acté lors du deuxième conseil d'école qu'une enquête serait menée pour connaître le nombre d'élèves susceptibles d'être scolarisés. Cette enquête n'a pas été réalisée. La mairie a communiqué à l'école la semaine dernière une liste des permis de construire délivrés avec les noms et adresses postales des personnes concernées. Puis une liste avec 13 numéros de téléphone.

Sur la base des éléments fournis, l'équipe pédagogique dispose de très peu de visibilité sur l'année scolaire à venir et la répartition des classes est de fait très compliquée à réaliser.

Il serait pertinent qu'à chaque dépôt de permis construire, une demande soit faite pour connaître la composition des familles qui s'installent sur le territoire.

L'administration ayant changé de logiciel (au niveau national), cette année le mouvement des enseignants a pris beaucoup de retard en raison de bugs informatiques à répétition. A ce jour, le mouvement des enseignants n'est pas finalisé et les équipes pour l'année scolaire prochaine ne sont pas connues.

Sur le RPI, la répartition prévisionnelle serait la suivante :

Sur Benon : Une classe de PS, deux classes de PS-MS, une classe de MS-GS, une classe de GS, une classe de GS-CP, une classe de CP, une classe de CP-CE1 (8 CE1 sur Benon).

Sur Ferrières : une classe de CE1, une classe de CE1-CE2, une classe de CE2, une classe de CE2-CM1, une classe de CM1, une classe de CM1-CM2 et une classe de CM2.



### **3. Actions pédagogiques réalisées et à venir depuis le dernier conseil d'école**

**BCD** : Une fois toutes les 3 semaines pour les cycles 2 et toutes les 4 semaines pour les cycles 3 à proximité de l'école. La moitié de la classe se retrouve dans la BCD pour choisir plusieurs livres pendant qu'un autre groupe travaille avec l'enseignante. Activité d'une heure avec changement des groupes ou autres modalités suivant les classes. Merci aux bénévoles de la bibliothèque.

Pour information, la bibliothèque accepte que les élèves viennent rendre les livres pour en emprunter d'autres en dehors des moments où l'élève fréquente la bibliothèque avec l'école. Les horaires d'ouverture sont affichés devant la bibliothèque.

La dernière période étant très chargée en sorties et en répétitions pour la préparation du spectacle de fin d'année, la fréquentation de la BCD s'est arrêtée en début de période 5.

#### **Ecole et cinéma :**

Le 9 avril, les cycles 3 ont assisté à la projection de Edward aux mains d'argent et en mai, les cycles 2 ont pu visionner le chien jaune de Mongolie.

Pour rappel, les 22 novembre (cycle 2) et 27 novembre (cycle 3) les élèves ont pu assister à la projection de trois courts métrages en noir et blanc de la période burlesque (1 Charlie Chaplin, 1 Charley Bowers, 1 Buster Keaton). Le 18 janvier, les classes de cycle 3 ont assisté à la projection d'un film d'animation sans paroles : l'enfant et le monde. Le 7 mars, les classes de cycle 2 ont assisté à la projection du film d'animation le chant de la mer.

#### **Interventions EPS de la CDC :**

- Roller pour la classe de CE2-CM1 en période 4
- Tennis pour les classes de CM2 en période 5
- Pour rappel en période 1 (avant le premier conseil d'école) la classe de CM1 avait bénéficié d'une intervention en Tchoukball, et les CM2 avait bénéficié d'une semaine de voile en période 2.

Les Interventions EPS de la CDC gratuites qui prennent en charge intervenants et transport. Merci à eux.

#### **Piscine pour les classes de CE1 et CM1**

La natation pour les élèves de CE1 et CM1 ont lieu à la piscine municipale de Courçon les mardi et jeudi du 21 mai au 4 juillet. Toutes ces séances ont lieu de 13h45 à 14h30 dans l'eau, soit un temps de présence à la piscine de 13h45 à 15h. Pour chaque séance il nous faut 4 encadrants soit 2 parents agréés en plus des deux enseignants.

L'équipe enseignante remercie les parents qui se sont portés volontaires et qui vont accompagner les classes dans cette activité. Sans eux, nous serions dans l'impossibilité de réaliser ces activités.

#### **Liaison école collège**

La visite du collège a eu lieu le mardi 11 juin. Il était prévu une séance EPS de biathlon combinant course et lancer de javelot avec une classe de 6ème. Malheureusement, le professeur d'EPS étant en congé maladie ce jour-là, la séance de sport a dû être annulée. La visite des locaux du



collège a pu être réalisée ainsi que le déjeuner au self pour tous les CM2 de l'école. Le transport en bus était pris en charge par le collège.

### **Projet Chorale**

Madame Padiolleau ayant intégré un dispositif départemental de formation au chant choral pour les enseignants, les classes de CE2-CM1 et la classe de CM2 a travaillé en période 4 le chant choral en partenariat avec le conservatoire de La Rochelle et a poursuivi ce travail pour la préparation du spectacle de fin d'année.

### **Permis internet pour les CM2**

Une action de sensibilisation et d'information en partenariat avec la gendarmerie via le dispositif permis internet a été réalisé pour les deux classes de CM2. Cette action vise à responsabiliser les élèves pour un usage responsable d'internet : connaître la loi, savoir reconnaître les dangers et savoir utiliser à bon escient cet outil.

La gendarmerie est venue pour faire passer le « permis » (test) aux élèves. Une remise « officielle » (presse et gendarmerie) des permis est prévue.

### **Visite de la minoterie de Courçon pour les CM2 :**

Le mardi 18 juin, il est prévu une visite de la minoterie de Courçon pour les élèves de CM2. Cette sortie aura lieu en vélo. Nous remercions les parents qui se sont portés volontaires et qui nous ont permis d'organiser cette sortie.

### **Projets de sorties de fin d'année :**

La sortie à Saint Jean d'Angle aura lieu le vendredi 21 juin pour les élèves de CE1 et CE1-CE2. Elle aura lieu le lundi 24 juin pour les élèves de CE2-CM1, CM1 et CM2.

Budget de la sortie :

- Entrée : 7 euros par élèves soit 1 307 euros
- Bus : 1 713 euros

Soit un budget prévisionnel total de 3 020 euros.

Activités prévues : visite du château et jeu d'orientation (parcours par cycle).

Merci au Carrefour des Ecoliers qui participe pour moitié au financement de cette sortie.

### **Fête de fin d'année :**

Le thème retenu est le cinéma. Le spectacle aura lieu le vendredi 28 juin dans la salle des fêtes à partir de 18 heures. Un spectacle commun cycle 2 et cycle 3 sera présenté aux familles.

Les parents d'élève voulaient organiser une Boum après le spectacle mais qui ne verra pas le jour car la salle n'est pas disponible (louée le lendemain). Un pique-nique sera organisé, avec un pot de l'amitié derrière l'école. Les parents d'élève se chargent d'organiser le pique-nique.

## **4. SIVOS : budgets et travaux**

### **Travaux réalisés :**

Un lignage avec de la peinture blanche a été réalisé autour du préfabriqué pour éviter les nuisances sonores liées aux jeux de cour.



**Besoins :**

**Températures dans les classes en saison estivale :**

L'équipe pédagogique réitère ses inquiétudes concernant la température dans certaines classes qui peut être très élevée en saison estivale. Est-il possible de prévoir des aménagements des classes pour permettre de maintenir des températures modérées et des conditions de travail efficaces ?

L'équipe demande à la mairie quelles sont les avancées sur ce sujet.

M. Besson s'engage à faire une demande de devis pour des climatiseurs.

**Sécurité Vigipirate :**

Besoin de films occultants sur le préfabriqué.

M. Besson fera le nécessaire à ce sujet.

L'équipe enseignante remercie M. Besson, M. Vrignaud et M. Jauris pour leur travail au quotidien et leur écoute auprès de l'équipe pédagogique de Ferrières.

**5. Volet financier**

**Compte SIVOS :**

Budget pour 2018-2019 est de 8 237,40 euros.

Il se décompose d'un solde de 837,40 euros auquel s'ajoute un budget de 40 euros par élève (40 \* 185).

L'équipe enseignante alerte sur l'augmentation du coût des fournitures : le prix du cahier du jour a augmenté de 37%. Le budget par élève est stable depuis plusieurs années hors le prix des fournitures augmente régulièrement. Il faudra envisager d'augmenter le budget par élève.

**Compte coopérative :**

Madame Cotillon, trésorière de la coopérative, indique un solde positif de : 9 564,37 euros au 17/06/2019.

Cette année scolaire :

- L'association a reçu 1 816 € euros de cotisation des parents.
- Elle a effectué un bénéfice de 1 417 euros sur les photos de classe (contre 600 euros les autres années) et de 600 euros avec les sacs initiatives (contre 900 euros pour les calendriers l'an passé).
- Le carrefour des écoliers a réalisé un don de 366,49 euros (rappel de l'année dernière) et nous a fait un don exceptionnel pour aider la coopérative à financer les sorties de fin d'année de 1 500 euros.

Ainsi depuis la rentrée, la coopérative a réalisé : 5 703,49 euros de bénéfice.

Grâce à la Coopérative, l'école a financé :

- Les bus pour se rendre aux sorties cinéma + les entrées (300 euros par bus + 200 euros d'entrées soit 1 000 euros pour chaque sortie)
- Des livres de rallye lecture (200 euros /classe)
- Des jeux pédagogiques (jeux multi potion sur les fractions pour les CM1 /CM2)
- Les boissons pour le soir de la chorale (126 euros)

La coopérative doit encore financer la SACEM, et les sorties de fin d'année.



## **6. Questions diverses (parents d'élèves)**

Lors du dernier conseil la DDEN présente au conseil de Benon a souligné que les représentants des parents d'élèves étaient en droit de poser des questions concernant le temps périscolaire et d'en avoir les réponses.

- 1. Concernant l'ouverture de classe à Benon dans une salle qui actuellement accueille le périscolaire, qu'en sera-t-il de l'accueil ? Les enfants Benonais scolarisés à Ferrières seront-ils toujours accueillis au périscolaire de Benon et dans quelle salle ?**

Les enfants de Benon scolarisés à Ferrières seront accueillis à Ferrières. Des travaux sont entrepris pour des locaux dédiés au périscolaire. Les parents expliquent que la situation est problématique tant sur le plan logistique que financier. Les familles signalent qu'elles n'ont pas été concertées et réclament une réunion avec le SIVOS.

- 2. Comment est géré le passage aux toilettes lors des récréations ? Des enfants ont rapporté qu'ils ne pouvaient aller aux toilettes qu'une seule fois et que l'accès était ensuite interdit.**

Pour des raisons de sécurité, les élèves sont autorisés à aller aux toilettes dès qu'une place se libère. La surveillance des toilettes est assurée par le service civique et une AVS. Les élèves doivent demander poliment l'autorisation pour aller aux toilettes.

Il est parfois demandé aux élèves d'attendre qu'une place se libère pour y avoir accès, ou de réitérer leur demande poliment, mais aucun élève ne s'est vu refuser l'accès aux toilettes.

Des robinets devraient pouvoir être installés dans la cour. M. Besson prendra contact avec le plombier. Les enseignants et les parents souhaitent que des études soient conduites pour construire des toilettes dans la cour.

- 3. Les cahiers de liaison sont-ils regardés par les enseignants tous les matins ? Ou est-ce à l'enfant de montrer son cahier à l'enseignant s'il y a un mot ? Comment cela se passe-t-il quand le mot ne doit pas être vu par l'enfant ?**

L'enseignant ne regarde pas systématiquement tous les cahiers, c'est aux élèves de les montrer. Quand le mot doit rester confidentiel, une enveloppe fermée est utilisée ou encore un email ou un échange téléphonique.

### **Bus scolaire**

L'équipe enseignante réitère le problème d'horaire concernant le bus, notamment le deuxième bus. Certains élèves arrivent dans leur classe à 8h50 voire 8h55 alors que l'accueil en classe est prévu à partir de 8h35.

Les parents et M. Besson en ont fait part à la CDC qui explique ne pas pouvoir faire autrement. On peut espérer que la situation s'améliore à la rentrée prochaine.

Il faudra étudier l'année prochaine la pertinence de changer les horaires de l'école pour permettre aux élèves d'arriver à l'heure.

### **Cantine (bruit)**

Le fait d'organiser un seul service de cantine dans un seul lieu a des conséquences sur la qualité de cette pause pour les enfants. En effet, les enfants passent plus d'une heure (parfois une heure 15) dans la cantine, et le niveau sonore n'est pas soutenable.

Il nous paraît important de revoir l'organisation de ce temps de pause méridienne (organiser deux services) afin de permettre aux élèves de passer moins de temps à table et surtout dans un environnement sonore acceptable.

M. Besson explique qu'un essai peut être envisagé avec une réorganisation du service.



## 7. Remerciements.

L'équipe enseignante remercie l'ensemble des parents qui se portent volontaires pour les sorties et les diverses activités proposées sur l'école, le Carrefour des écoliers pour leur soutien aux projets de l'école et la mairie pour son soutien humain et financier.

La séance s'achève à 19h50.

Les secrétaires de séance : Mmes Padiolleau et Vautey

La directrice : Mme Pauline Gouy Daraignez

Copie transmise à : M L'inspecteur de l'éducation nationale, M. le Maire de Ferrières, M. et Mmes les représentants des parents d'élèves, M. et Mmes les membres de l'équipe enseignante, à l'ensemble des parents d'élèves nous ayant communiqué une adresse mail.